

Une nouvelle salle de concert en projet à Mons

INFRASTRUCTURES Une étude d'incidences lancée à la Maison Folie

Ce mercredi, la direction de Mars - Mons arts de la scène - a invité les riverains du quartier des Arbalestriers afin de les informer sur les projets futurs de la Maison Folie et notamment sur la potentielle installation d'une salle de concerts pour les musiques actuelles dans la Margin'Halle (ex-Bistrot Folie).

Depuis Mons 2015, c'est la salle de l'Alhambra qui avait repris ce créneau mais la direction de Mars ne souhaite pas poursuivre de ce côté. « *L'Alhambra était une salle de concerts créée à l'occasion de Mons 2015, Capitale européenne de la Culture et située (à l'époque) à quelques mètres de la Grand-Place, rue du Miroir*, explique Marc Szczepanski, chargé de communication de Mars. *Après l'année 2015, le projet est revenu naturellement dans le giron de Mars.*

La structure culturelle montoise, en pleine restructuration, ne peut assumer les frais liés à la gestion (location, nettoyage, entretien) d'une telle salle. Le projet Alhambra est donc mis entre parenthèses et la salle rendue à son propriétaire. »

Les frais de gestion de l'Alhambra étant jugés trop chers, la salle a été rendue à son propriétaire

Néanmoins, la direction de Mars poursuit sa réflexion sur la présence des musiques actuelles à Mons et se tourne naturellement vers la Maison Folie pour réfléchir au projet d'installation d'une nouvelle salle. Un premier permis d'environnement a été lancé fin 2016 mais a été rapidement abandonné car jugé lancé trop hâtivement.

Un deuxième permis d'environnement sera lancé prochainement.

La direction de Mars voulait au préalable rencontrer les riverains et mener une étude acoustique sur les incidences sonores d'un tel lieu. Cette dernière a été réalisée par un organisme agréé par la Région wallonne qui a transmis toutes ses recommandations afin d'empêcher les nuisances sonores dans l'environnement immédiat. Isolation des murs, installation d'un fumoir, installation de portes et de châssis acoustiques, la possibilité de bénéficier du parking RTBF situé à quelques mètres, l'engagement d'une société privée pour le gardiennage sont quelques-unes des actions qui seront entreprises pour minimiser les nuisances et respecter au maximum le voisinage. Ces travaux pourraient avoir lieu fin 2017 ou début 2018. ■

SANDRA DURIEUX